

Libreville est la capitale politique et administrative du Gabon, et abrite environ la moitié des habitants du pays. Sa croissance démographique est rapide et son développement assez désordonné. Les infrastructures urbaines ne suivent pas le rythme des nouvelles constructions. Située sur l'estuaire du Gabon sur la côte nord-ouest du pays, Libreville est le chef-lieu de la province de l'Estuaire. Libreville est également entourée d'une immense étendue de forêt et est régulièrement la proie de grandes inondations, surtout lors de la saison des pluies.

La direction générale de l'Environnement de la mairie de Libreville est en charge de la gestion des déchets solides de la ville. Le secteur privé participe aux services de traitement des déchets. 600 tonnes de déchets sont collectés chaque jour et éliminés dans une décharge non contrôlée.

Informations de base

Population*	747 259 (2015)
Croissance de la population (% annuel)*	2,9 (2010-2015)
Superficie (kilomètres carrés)**	189
Climat**	Libreville a un climat tropical de savane avec hiver sec (Aw d'après la classification de Köppen). La température moyenne annuelle est de 26,3 °C et les précipitations sont en moyenne de 1 970,6 mm par an. Juillet est le mois le plus sec avec 14 mm de précipitations et octobre le mois le plus humide avec 307 mm de précipitations.
Principales industries**	Bois, manganèse
Monnaie***	1 USD = 577,81 XAF (Franc CFA d'Afrique centrale) (février 2019)

Sources : * United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2018). World Urbanization Prospects : The 2018 Revision, Online Edition. (Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2018). Perspectives de l'urbanisation mondiale : révision 2018, édition en ligne.)

** Wikipédia, Libreville, consulté le 12 avril 2019, <<https://fr.wikipedia.org/wiki/Libreville>>

*** Oanda.com

Situation actuelle de la gestion des déchets solides (GDS)

Rubrique	Présentation générale
Système institutionnel	
Système juridique	<ul style="list-style-type: none"> ● Les lois et règlements relatifs à la GDS sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"> » Code de l'environnement en république gabonaise ; » L'arrêté n° 001/2000 du 1^{er} février 2000 portant règlement sanitaire d'hygiène et salubrité publique pour la commune de Libreville.
Politique/Plan	<ul style="list-style-type: none"> ● Il n'y a pas de politique ou plan spécifique en matière de GDS pour la ville.
Système de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ● Direction générale de l'Environnement de la mairie de Libreville : chargée de la GDS de la ville (balayage des rues, suivi de la collecte, et éducation civique et environnementale). ● Direction générale de l'Environnement du ministère de l'Environnement. ● Le secteur privé participe à la fourniture des services de collecte des déchets, de balayage et de transport des déchets jusqu'au site d'élimination.
Système technique	
Quantité de déchets produits et caractéristiques	<ul style="list-style-type: none"> ● Quantité de déchets produits : données non fournies. ● Taux de production de déchets dans la zone résidentielle : données non fournies. ● Quantité de déchets collectés : 600 tonnes/jour (données obtenues par le pont-basculé sur le site d'élimination, source : Clean Africa). ● Composition des déchets : données non fournies.
Stockage et élimination / Collecte et transport / Balayage des rues	<ul style="list-style-type: none"> ● Les services de balayage des rues sont assurés par la ville dans le centre-ville, les principaux axes et les espaces publics. Les services de collecte sont assurés par l'État par le biais d'un prestataire privé. ● Les déchets sont collectés deux fois par jour : collecte de jour et collecte de nuit. ● La collecte en porte-à-porte a lieu une fois par semaine. ● Couverture de collecte des déchets : données non fournies. ● La collecte sélective est effectuée pour les déchets de marchés municipaux, les déchets commerciaux et institutionnels, les déchets ménagers ainsi que pour les déchets issus des arbres taillés et les herbes. ● Nombre de véhicules de collecte : données non fournies. ● Séparation de déchets à la source : non effective.
Traitement intermédiaire / Recyclage	<ul style="list-style-type: none"> ● Aucun.

Rubrique	Présentation générale
Élimination finale	<ul style="list-style-type: none"> ● Il y a une décharge non contrôlée dans la ville. ● Décharge de Mindoubé : <ul style="list-style-type: none"> » Propriétaire : mairie de Libreville ; » Superficie : environ 6 hectares ; » Horaires d'ouverture : 24 h/24 ; » Quantité de déchets éliminés : 600 tonnes/jour ; » Sources des données : pont-basculé, Clean Africa ; » Équipements : pont-basculé ; » Plan opérationnel : non contrôlée ; » Fonctionnement : étalage des déchets sans recouvrement.
Système financier	● Données non fournies.
Considérations environnementales et sociales	● En cours d'élaboration.
Soutien des donateurs	● En cours.
Améliorations nécessaires (par ordre de priorité)	<ul style="list-style-type: none"> ● Questions juridiques : approbation de la réglementation sur la responsabilité élargie. ● Questions techniques : renforcement des capacités. ● Questions financières : ressources financières pour l'acquisition d'équipements de traitement des déchets de toutes sortes et une meilleure fonctionnalité de l'institution.

Quantité de déchets à chaque étape du flux de déchets*

Flux des déchets	Quantité** (tonnes/jour)	Remarques
① Production de déchets	N/A	Déchets générés dans les maisons, bureaux, commerces, restaurants, etc.
② Dépôt pour la collecte	N/A	Déchets déposés pour les services de collecte.
③ Système individuel d'élimination	N/A	Élimination aux sources de production, par exemple incinération ou enfouissement.
④ Recyclage à la source	N/A	Réutilisation des matériaux, compostage, vente à des recycleurs.
⑤ Collecte et transport	N/A	Quantité de déchets collectés et transportés.
⑥ Dépôt sauvage	N/A	Déchets déposés illégalement dans des lieux inconnus.
⑦ Traitement	N/A	Recyclage des matériaux, compostage, incinération, etc.
⑧ Recyclage/Réduction	N/A	Quantité de déchets recyclés et/ou réduits par recyclage des matériaux, compostage, incinération, etc.
⑨ Résidus	N/A	Résidus provenant des installations de traitement.
⑩ Site d'élimination finale	600	Quantité de déchets mis en décharge.
⑪ Recyclage	N/A	Recyclés sur les sites d'élimination.
⑫ Élimination finale	N/A	Quantité de déchets finalement éliminés sur les sites d'élimination.

* Basé sur le diagramme de flux de déchets en page 1 de l'annexe.

** Les chiffres incluent des valeurs estimées.